
L'AGENCE NATIONALE POUR LES CHÈQUES - VACANCES

EN BREF



Chaque année, un tiers de la population française ne part pas en vacances. Privée d'un temps d'évasion d'autant plus précieux que les quotidiens sont difficiles, elle est également exclue de ses bénéfices en termes de découverte, d'épanouissement, de lien social, d'intégration...

L'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances, agit depuis près de 40 ans pour ouvrir l'accès aux vacances et aux loisirs au plus grand nombre. Pour cela, l'Agence a créé le Chèque-Vacances, une solution de paiement permettant de régler des dépenses d'hébergement, de transport, de restauration et des activités de loisirs, sportives et culturelles. Il est proposé à plus de quatre millions de salariés chaque année via les CSE ou les petites entreprises, qui apportent une contribution financière à leur acquisition.

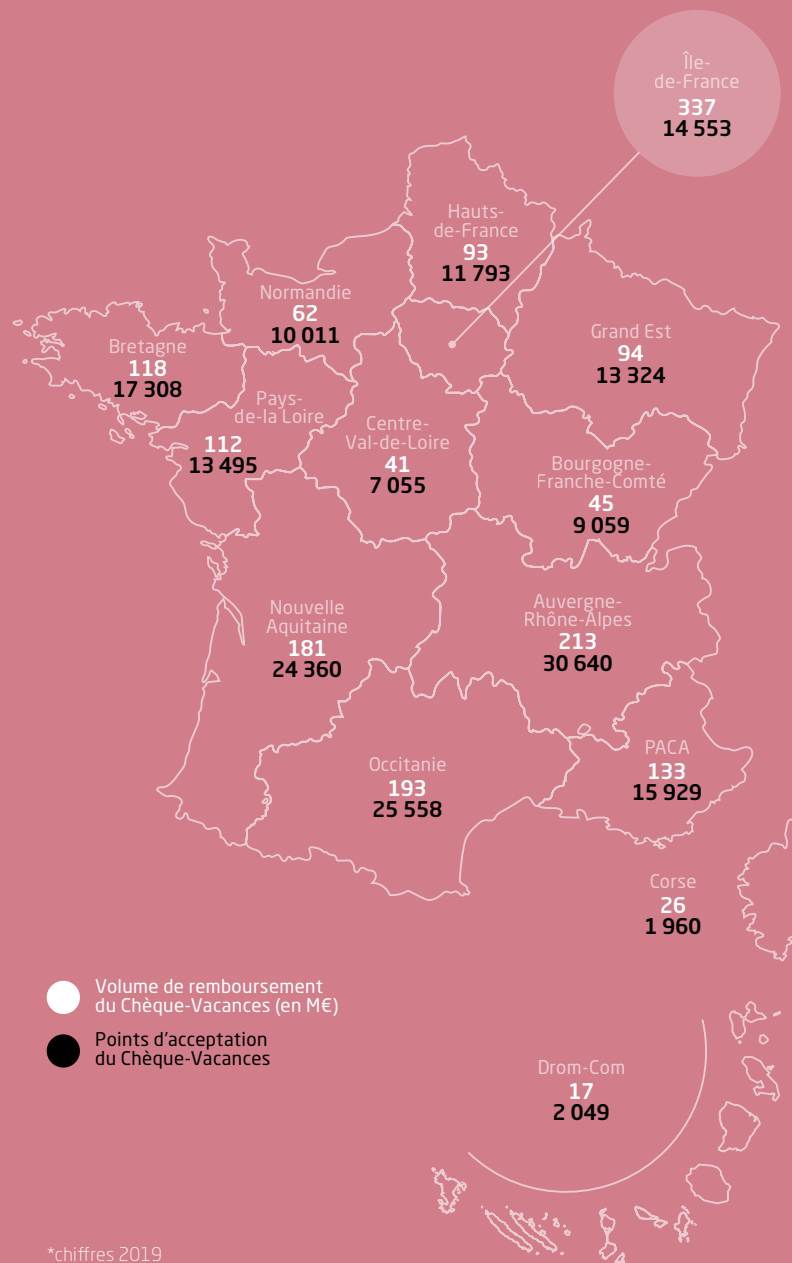
Grâce aux Chèques-Vacances, les salariés et leurs proches, soit onze millions de personnes, accèdent à un large réseau de professionnels du tourisme et des loisirs et de loisirs réparties sur tous les territoires.

Mais l'action de l'Agence va plus loin : grâce aux excédents générés par la commercialisation des Chèques-Vacances, elle finance des programmes d'aide au départ en vacances qui permettent chaque année à plus de 250 000 personnes - seniors, jeunes, familles monoparentales... - de prendre elles aussi le chemin des vacances.

L'Agence joue aussi un rôle dans l'économie. Grâce aux Chèques-Vacances :

- les entreprises renforcent leur attractivité d'employeur et leur politique sociale ;
- les acteurs du tourisme dans les territoires bénéficient de retombées liées à la fréquentation touristique soutenue par ce pouvoir d'évasion supplémentaire ;
- les collectivités bénéficient d'un appui à leurs politiques sociales grâce aux programmes d'aide de l'Agence qu'elles peuvent mobiliser.

L'ANCV, ACTEUR DE L'ÉCONOMIE TOURISTIQUE*





DES OFFRES POUR METTRE EN ŒUVRE VOS POLITIQUES VACANCES

PRODUITS

LE CHÈQUE-VACANCES

Le Chèque-Vacances est un titre nominatif qui se présente sous la forme de coupures de 10, 20, 25 et 50 €.

Il est accepté par un large réseau de professionnels du tourisme et des loisirs pour régler des dépenses de vacances.

LE COUPON SPORT

Le Coupon Sport, disponible en coupures de 10, 15 ou 20 €, sert à régler tout ou partie des adhésions, licences, abonnements, cours de sport, partout en France, auprès d'un réseau de 27 000 partenaires*.

PROGRAMMES D'ACTION SOCIALE

LES AIDES AUX PROJETS VACANCES

Relayées par des associations à caractère social et des collectivités, les Aides aux projets vacances sont destinées aux publics socialement et économiquement les plus fragiles. Elles permettent un accompagnement dans l'organisation et la réalisation de leur séjour.

LA BOURSE SOLIDARITÉ VACANCES

La Bourse Solidarité Vacances (BSV) est une offre de séjours et de transports proposés à des prix solidaires par les professionnels du tourisme et du transport. Elle s'adresse à des personnes aux revenus modestes, accompagnées par des bénévoles ou des travailleurs sociaux, afin de leur donner accès à un moment de répit et de détente.

SENIORS EN VACANCES

Pour rompre leur isolement, ce programme offre aux personnes âgées de 60 ans et plus l'opportunité d'effectuer des séjours en groupe pour un tarif préférentiel ainsi qu'une aide financière pour ceux aux revenus les plus modestes. Un choix de plus de 200 destinations en France, en bord de mer, à la campagne ou à la montagne, leur est proposé.

DÉPART 18:25

Pour les jeunes encore trop éloignés des vacances, l'ANCV a conçu le programme Départ 18:25, qui leur permet d'accéder à des séjours à tarifs abordables en France et en Europe. Les jeunes les plus en difficulté et/ou répondant à des statuts particuliers (contrat d'apprentissage, boursier, etc.) bénéficient d'un soutien financier de l'ANCV.
www.depart1825.com

LES AIDES AUX ÉQUIPEMENTS TOURISTIQUES

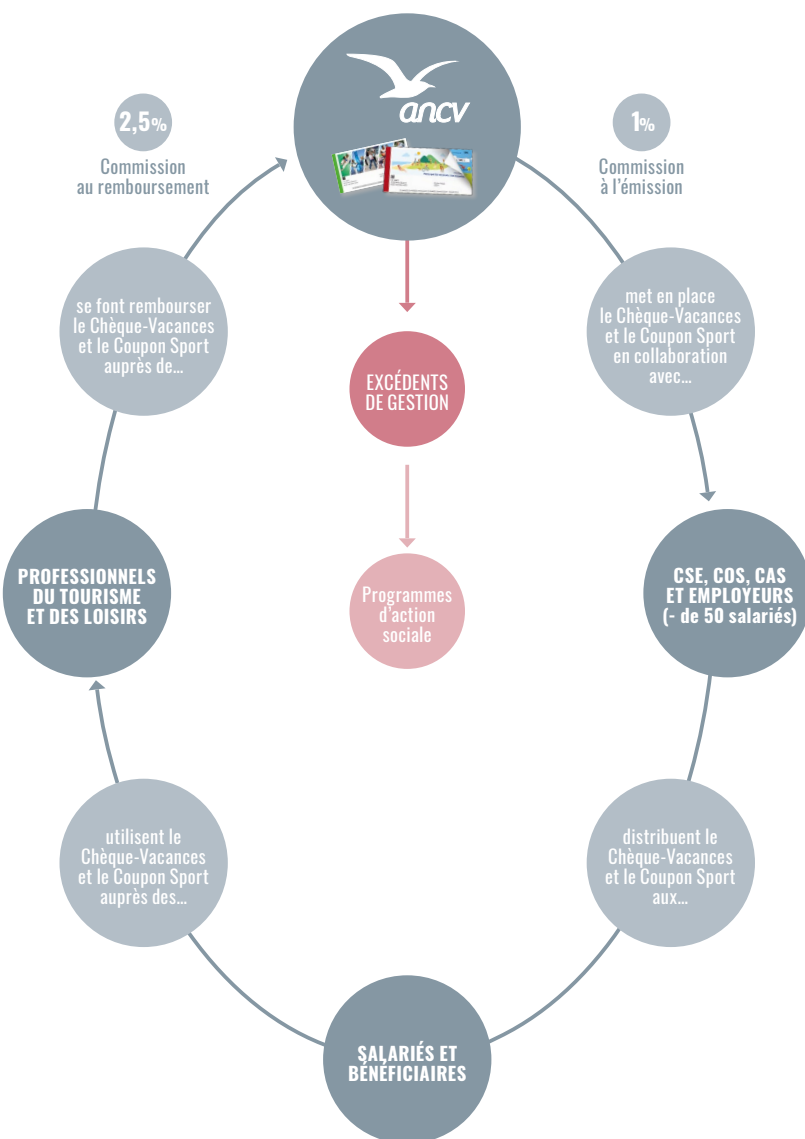
Les opérateurs de tourisme dont l'engagement social est avéré bénéficient d'un soutien dans leurs projets de rénovation, pour des investissements supérieurs à 100 000 €. Par exemple, pour l'extension des capacités d'hébergement ou encore l'obtention de la marque Tourisme et Handicap.

LE FONDS TSI

Depuis 2009, l'ANCV contribue financièrement avec l'Ircantec et le Crédit coopératif au fonds Tourisme Social Investissement (TSI) géré par la Caisse des Dépôts. Objectif : accompagner les acteurs du tourisme social qui souhaitent rénover leurs centres de vacances ou de loisirs.

* Partenaires ayant présenté une remise en 2019

LE CHÈQUE-VACANCES, UN MODÈLE ÉCONOMIQUE VERTUEUX



LES CHÈQUES-VACANCES*

1,73 Md€
de volume d'émission

+3,7%
de croissance

4,62 millions
de bénéficiaires

132 600
professionnels ayant présenté
une remise dans l'année

LES CLIENTS DE L'ANCV*

58 000
clients :

17 000
CSE
(Comités Sociaux
et Economiques)

39 300
petites entreprises
(PE)

1 700
fonction publique
et établissements publics

L'ACTION SOCIALE**

280 856
bénéficiaires**

26,3 M€
de budget global

9
équipements touristiques
à vocation sociale

*chiffres 2019
**estimation 2019



www.ancv.com



Agence Nationale pour les Chèques-Vacances

Siège Social : 36, Boulevard Henri Bergson - CS 50159 - 95201 Sarcelles Cedex
Établissement public industriel et commercial - 326 817 442 RCS Pontoise
N° TVA Intracommunautaire FR 05 326 817 442